LE POINT

40 YEARS + 40 ANS

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

NUMÉRO 17 JANVIER 2006

Photo: Nuno Souto

La présidente sortante du CAO, Julia Foster, s'adresse à des représentants d milieu des arts sous le regard de Lynn Haight, membre du conseil d'administration du CAO et de l'honorable Madeleine Meilleur, ministre de la Culture, au cours de la réception donnée en son honneur le 16 mai 2005, à Toronto.

SOMMAIRE

- Changements dans les programmes de subventions de fonctionnement et annuelles
- Nouvelles initiatives dans le Nord de la province
  - Présence nordique du CAO rétablie
  - Des jurys du CAO à Sudbury et à Thunder Bay
- Nouveau programme d'accès et d'évolution professionnelle pour les professionnels des arts de couleur et autochtones
- Révision de la politique sur les subventions de fonctionnement
- Les bénéficiaires des subventions du CAO
- Logo du CAO revu
- Examen des programmes
- Vidéo sur l'éducation artistique
- Changements dans les dates limites du CAO
- Médias mobiles : ça bouge!
- Les arts en bref
- Le point sur le personnel
- En souvenir de Penny Petrone
- Changement de nom de la FCAO
- Le point sur les prix
- Calendrier des dates limites

Changements dans les programmes de subventions de fonctionnement et annuelles

Depuis plusieurs années déjà, le CAO se fait dire que des subventions de fonctionnement pluriannuelles contribueraient à la stabilité des organismes artistiques de la province. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons amorcé ce virage. Les changements au dossier de demande, aux critères d'évaluation et aux dates limites des programmes de fonctionnement seront introduits progressivement au cours des deux prochains exercices pour permettre aux organismes artistiques de se préparer aux nouvelles exigences en matière de rapport et de s'y adapter.

Dans la phase un, la demande de subvention de fonctionnement 2006-2007 comprendra des critères d'évaluation révisés dans les deux catégories – **qualité artistique et impact** d'une part, **efficacité organisationnelle** d'autre part. Les critères d'évaluation révisés, qui accordent toujours une importance égale aux éléments artistiques et organisationnels, reflètent une actualisation de ce que l'on considère comme étant les qualités d'un organisme artistique efficace et dynamique.

Le CAO offre actuellement deux types d'aide continue :

- Les **subventions de fonctionnement,** destinées aux **dépenses de fonctionnement et de programmation** des organismes artistiques professionnels qui répondent aux critères d'admissibilité pour un appui continu.
- Les **subventions annuelles,** destinées aux **dépenses de programmation** des organismes artistiques professionnels qui répondent aux critères d'admissibilité pour un appui continu.

En 2006-2007, le terme *subvention annuelle* sera remplacé par **subvention de programmation**, pour mieux refléter l'objectif de ce type de financement et éviter toute confusion possible avec les subventions de fonctionnement annuelles et les subventions de fonctionnement

(suite au verso)

pluriannuelles qui seront offertes en 2007-2008. Les subventions de programmation seront octroyées uniquement sur une base annuelle, non pas pluriannuelle, vu la nature changeante des activités qu'elles appuient.

Les dates limites de certains programmes seront modifiées suite à ces changements. Les organismes qui reçoivent actuellement des subventions annuelles et des subventions de fonctionnement auront déjà reçu une lettre détaillée du CAO à ce sujet. Le CAO organisera des séances d'information au début de 2006. (Voir calendrier p. 7)

Nouvelles initiatives dans le Nord de la province

Présence nordique du CAO rétablie

Depuis le lancement de son plan stratégique il y a presque trois ans, le CAO a multiplié ses activités de sensibilisation dans le Nord de la province. De nombreux artistes et organismes artistiques du Nord nous ont fait part du besoin urgent d'une présence permanente du CAO pour améliorer le service aux collectivités de cette région. Le CAO a réagi par l'intermédiaire de deux initiatives pour le Nord.

Au printemps, le CAO embauchera un employé permanent qui s'établira dans le Nord. Les pratiques artistiques, les conditions et les besoins de cette région sont suffisamment différentes pour justifier l'embauche d'un membre du personnel du CAO qui les connaît. Le titulaire du poste renseignera les intéressés sur les programmes de subvention du CAO et aidera les artistes à préparer leur demande.

Deux responsables du CAO feront désormais des visites à intervalles réguliers dans des collectivités en dehors de Toronto. Wanda Nanibush, la nouvelle responsable des arts autochtones du CAO, se rendra une fois par mois à Thunder Bay, Kenora, Sioux Lookout et Timmins. En outre, Wanda a l'intention d'aller au cours des prochains mois à l'île Manitoulin, à Sault Ste. Marie et dans la région de la baie James, y compris Moose Factory et Attawapiskat.

Eric Dubeau, responsable des arts franco-ontariens, fait déjà tous les mois des déplacements en Ontario. Il passera désormais au moins deux jours par mois à Ottawa et se rendra à Sudbury tous les deux mois. Wanda et Eric se mettront également à la disposition des artistes de toutes les formes artistiques. Ils tiendront des rencontres individuelles pour aider les artistes à préparer leur demande de subvention et donneront des renseignements sur tous les programmes du CAO. D'autres responsables du CAO continueront à se déplacer dans la province selon leur itinéraire prévu.

Photo: Nuno Souto

Des membres du conseil d'administration du CAO – Adrien Lamoureux (Frankford), George S. Taylor (St. Marys), la vice-présidente Martha Durdin (Toronto), Mary Lue Hinds (Sudbury), Rita Cox (Toronto) et Douglas Brock (Kitchener-Waterloo) – lors de la réception en l'honneur de la présidente sortante, Julia Foster à Toronto.

Jurys du CAO à Sudbury et à Thunder Bay

Pour la première fois de ses 42 années d'existence, le CAO réunira un jury à l'extérieur de Toronto. Le responsable des arts franco-ontariens, Eric Dubeau, convoquera ce mois-ci à Sudbury un jury pour le programme Chanson et musique. Comme Sudbury se trouve au cœur de la scène musicale franco-ontarienne depuis longtemps, cela lui permettra d'inclure dans le jury un plus grand nombre d'artistes du Nord.

En mai, la responsable des arts autochtones, Wanda Nanibush, animera à Thunder Bay le prochain jury du programme Projets d'arts autochtones. Cette initiative permettra au CAO d'inclure un plus grand nombre de jurés qui résident dans le Nord et en milieu rural. D'autre part, elle donnera aux jurés venant du Sud un aperçu du milieu dans lequel les artistes du Nord créent leurs œuvres. L'intention est de favoriser les échanges entre les artistes du Nord et du Sud de la province.

Après les réunions de ces deux jurys, le CAO décidera de la fréquence des jurys qu'il est en mesure de convoquer à l'avenir en dehors de Toronto.

Nouveau programme d'accès et d'évolution professionnelle

Le CAO lance un programme d'aide à l'intention des professionnels des arts de couleur et autochtones susceptibles de rencontrer des obstacles dans le cadre d'établissements et de pratiques artistiques. Ce nouveau programme accordera des subventions destinées au perfectionnement professionnel et artistique pour faire progresser le travail et la carrière artistique du candidat. Les professionnels des arts comprennent les artistes, les administrateurs artistiques, les éducateurs en arts et les animateurs communautaires. De plus amples détails sur ce nouveau programme seront disponibles d'ici à février 2006. La première date limite est le 1er mai 2006. Communiquez avec la responsable des arts autochtones du CAO, Wanda Nanibush, au 416-969-7454 ou au 1-800-387-0058, poste 7454.

Politique de réduction des subventions de fonctionnement revue

Le CAO est en train de mettre à jour une de ses politiques touchant les subventions de fonctionnement. La subvention d'un organisme qui ne répond plus à la norme dans l'une ou l'autre des deux catégories de critères – qualité artistique et impact, efficacité organisationnelle – ne sera plus réduite automatiquement de 21 %.

- La subvention d'un organisme qui, tout en répondant à la norme établie pour les subventions de fonctionnement a été évalué à la baisse au cours de plusieurs exercices consécutifs, sera réduite de 5 %.
- La subvention d'un organisme qui ne répond pas à la norme établie pour les subventions de fonctionnement **dans l'une** des deux catégories de critères d'évaluation sera réduite de 10 %.
- La subvention d'un organisme qui ne répond pas à la norme établie pour les subventions de fonctionnement **dans les deux** catégories de critères d'évaluation sera réduite de 21 %.

La réduction de 5 % avertit l'organisme artistique de façon raisonnable des inquiétudes exprimées par les évaluateurs et permet au CAO d'intervenir dès le départ pour favoriser un changement organisationnel. Dans le cas d'une réduction de 5 %, le personnel du CAO rencontrera le personnel et le conseil d'administration de l'organisme pour examiner les problèmes avant que la situation ne devienne critique. Un tel organisme sera encouragé à demander au programme Compas du CAO une subvention qui visera sur des mesures correctives.

Où habitent les bénéficiaires des subventions du CAO

L'équipe de recherche du CAO, composée de Pat Bradley et de Michael Choo, a récemment analysé le lieu de résidence des artistes qui réussissent le mieux à obtenir une subvention du CAO. Pour les besoins du CAO, la province se divise en huit régions : le Grand Nord (district de Kenora jusqu'à la baie James), le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Centre, le Centre-Sud, le Sud-Ouest, l'Est et Toronto.

Le taux de réussite représente la proportion de candidats bénéficiaires de subventions par rapport au nombre total de candidats. On sera peut-être surpris d'apprendre que les régions qui réussissent le mieux sont le Grand Nord, le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Ouest. Celle qui réussit le moins bien est la région du Centre-Sud (c.-à-d. la région du Grand Toronto). Si la région de Toronto et les deux régions du Sud comptent un bon nombre de candidats retenus, elles comprennent aussi un grand nombre de candidats qui n'obtiennent pas de subvention. Bien qu'il y ait moins de subventions accordées en nombre aux trois régions du Nord, un artiste de cette région a proportionnellement plus de chances de recevoir une subvention. Cela découle en partie du fait que le Sud de la province est plus peuplé et qu'un plus grand nombre d'artistes y résident. Le CAO examine ses stratégies de sensibilisation pour savoir comment mieux encadrer les demandes d'artistes de régions mal desservies et de régions plus éloignées. Les nouvelles initiatives nordiques décrites dans ce numéro contribueront également à renseigner les artistes sur les méthodes et les programmes du CAO.

Logo du CAO revu

Le CAO demande à tous les bénéficiaires de subvention de reconnaître l'aide reçue en reproduisant le logo du CAO. Bien que la largeur du logo ne doive pas être inférieure à 1,5 cm, nous en voyons des reproductions minuscules et illisibles dans les programmes de tous les coins de la province. Nous nous rendons compte que l'espace réservé dans les programmes aux remerciements des bailleurs de fonds devient de plus en plus serré. Pour aider les organismes artistiques qui se débattent avec des problèmes d'espace dans leurs programmes, nous avons ajusté les proportions du logo du CAO afin de le rendre plus lisible en petites dimensions. Il est important d'informer les contribuables ontariens qu'ils ont contribué à une activité artistique dans leur collectivité. **Nous vous prions d'utiliser le logo révisé, que vous pouvez télécharger du site web du CAO, pour reconnaître l'aide dont vous avez bénéficié.** Si vous avez des questions ou des problèmes à ce sujet, veuillez communiquer avec Kirsten Gunter, chef des communications, au 416-969-7403 ou au 1-800-387-0058, poste 7403.

ANCIEN

NOUVEAU

« Nous vous prions d'utiliser le logo révisé, que vous pouvez télécharger du site web du CAO, pour reconnaître l'aide dont vous avez bénéficié. »

Les députés provinciaux eux aussi ont besoin d'art

Les députés provinciaux eux aussi ont besoin d'art. N'oubliez pas d'inviter le député de votre circonscription quand vous organisez un vernissage, une première, ou une activité spéciale. De nombreux organismes artistiques font déjà des efforts concertés pour établir des rapports avec leurs représentants élus. Des informations de votre part serviront à leur rappeler que les arts contribuent au dynamisme et au bien-être de leurs communautés. Vous trouverez à l'adresse suivante la liste complète des députés : **http://www.ontla.on.ca**.

Vidéo sur l'éducation artistique

Le CAO est en train de mettre au point un livret d'accompagnement pour sa vidéo *L'éducation artistique crée des possibilités*. Cette vidéo de 13 minutes met en vedette un éventail d'activités d'éducation artistique. Elle présente le travail que font certains artistes éducateurs et organismes artistiques avec des élèves de tout âge. Le CAO enverra la vidéo et le livret aux écoles de la province entière au printemps 2006. Pour tout complément d'information, communiquez avec Kirsten Gunter, chef des communications, au 416-969-7403 ou au 1-800-387-0058, poste 7403.

Annonce imminente d'un nouveau programme du ministère de la Culture

Le ministère de la Culture lance ce mois-ci un nouveau programme pour célébrer les arts. Le CAO administrera ce programme au nom du ministère. Visitez le site web du CAO (**www.arts.on.ca**) pour de plus amples détails.

Examen des programmes

Le CAO a procédé l'année passée à l'examen de deux programmes : **Aide aux expositions**, du Bureau des arts visuels et médiatiques, et **Diffuseurs et producteurs**, du Bureau de la musique.

Le programme Aide aux expositions aide les artistes à assumer les frais directement liés à la préparation de leurs œuvres en vue d'une exposition confirmée. Les subventions sont administrées au nom du CAO par des recommandataires : il s'agit de 59 galeries d'art et organismes artistiques répartis dans toute la province. Les artistes s'adressent directement à l'un des recommandataires pour demander une subvention destinée à couvrir les frais de l'exposition, notamment les matériaux, l'encadrement, la mise en caisse et le transport des œuvres.

On a dit au CAO que comparativement à d'autres programmes de subvention, le programme Aide aux expositions a des atouts qui ont été constamment mis en valeur : son caractère régional, sa flexibilité et sa simplicité. Il donne aux artistes des différentes régions un regain d'énergie psychologique, grâce à la reconnaissance professionnelle qu'il leur apporte, et favorise les rapports entre les recommandataires et les artistes.

Cinq groupes de discussion – à Ottawa, Toronto, Hamilton, Brantford/Six Nations et Windsor – ont été organisés pour l'examen de ce programme et un total de 349 personnes y ont participé par l'entremise de sondages, d'entretiens téléphoniques et d'un questionnaire en ligne.

« Il donne aux artistes des différentes régions un regain d'énergie psychologique ... »

Plusieurs recommandations ont été adoptées immédiatement. Le CAO a ainsi relevé le plafond des subventions de 1 000 $ à 1 500 $, allongé la liste des dépenses admissibles et élargi la gamme des activités financées.

Depuis sa création il y a dix ans, le programme Diffuseurs et producteurs a financé des concerts de musique classique, de musique populaire et de musique du monde. Au fil de cette décennie, la scène musicale en Ontario a évolué de façon constante. Le CAO voulait, d'une part, savoir comment le programme servait les diffuseurs et les ensembles et, d'autre part, explorer comment il pouvait répondre aux besoins du milieu autochtone et des différentes communautés culturelles. Les deux responsables de la musique du CAO et un animateur externe ont dirigé six groupes de discussion. Un comité consultatif a été mis sur pied à partir de ces groupes. Il comprend des artistes, des diffuseurs, des producteurs, des éducateurs et des directeurs artistiques, notamment de communautés autochtones, régionales et des diverses cultures. Le comité a fait un certain nombre de recommandations touchant particulièrement le volet Projet du programme, dont certaines ont été mises en œuvre immédiatement. D'autres recommandations, qui ont des incidences budgétaires importantes, ne pourront être adoptées qu'au fil du temps. Les changements introduits dans le programme seront affichés au début février sur le site web du CAO (**www.arts.on.ca**).

Les dates limites pour 2006 ont changé !

Les dates limites d'un nombre de programmes du CAO ont changé pour 2006. Les nouvelles dates sont désormais affichées sur le site web du CAO. Un des changements les plus importants touche le programme Artistes en milieu éducatif. La date limite a été fixée au **15 novembre**. La liste des artistes financés pour l'année scolaire 2006-2007, où l'on trouve également le genre de projets qu'ils souhaitent entreprendre avec les élèves, sera affichée sur le site web du CAO avant le mois de mars. Nous espérons que cela permettra à un plus grand nombre d'écoles ontariennes de participer au programme et aux artistes de passer moins de temps à chercher une école partenaire.

Médias mobiles : ça bouge !

Médias mobiles reprend la route et pourrait faire une halte dans votre ville ! L'ancienne responsable adjointe intérimaire des arts visuels et médiatiques du CAO, Annette Mangaard, et la cinéaste Cheryl Rondeau coordonnent **Médias mobiles 2** au nom du CAO.

Au printemps dernier, le CAO a financé **Médias mobiles**, une tournée de projections dans le cadre de laquelle les œuvres de 18 cinéastes et vidéastes ontariens ont été présentées à Peterborough, Thunder Bay, North Bay et Sudbury. Cette tournée visait à familiariser le public avec des œuvres qui ne sont pas toujours projetées en dehors des grands centres urbains.

Cette année, pour que la tournée puisse s'arrêter dans encore plus de localités, nous nous sommes adressés dès le départ aux diffuseurs et avons lancé un appel de propositions à leur intention en novembre 2005. Les collectivités qui étaient en mesure de s'associer avec le CAO ont été ajoutées à l'itinéraire de Médias mobiles 2. Les projections dureront environ 90 minutes et, dans certaines communautés, comprendront peut-être un bloc d'œuvres réalisées par des artistes médiatiques locaux. Elles comprendront également des films et des vidéos qui reflètent la diversité culturelle et régional; ainsi que les collectivités autochtones et francophones. La plupart des projections se tiendront en mars et en avril. De plus amples renseigne-ments sur le lieu et la date des projections seront affichés sur le site web du CAO (**www.arts.on.ca**). Pour d'autres détails, veuillez communiquer avec Mark Haslam, responsable des arts médiatiques et visuels, au 416-969-7453 ou au 1-800-387-0058, poste 7453.

« Cette tournée visait à familiariser le public avec des œuvres qui ne sont pas toujours projetées en dehors des grands centres urbains. »

Calendrier Média mobiles

Hamilton :	3 mars 2006	Sudbury :	11 mars 11 2006
Timmins :	4 mars 2006	North Bay :	10 ou 11 mars 2006
Moosonee :	5 mars 2006		*(selon la météo)*
Attawapiskat :	6 mars 2006	Moose Factory :	12 mars 2006
Fort Albany :	7 mars 2006	Guelph :	18 mars 2006
Sault Ste Marie :	9 mars 2006	Mattawa :	8 avril 2006
Whitefish Lake :	10 mars 2006		

Les arts en bref

Le rapport qui fait suite au colloque sur la gestion des arts organisé par le CAO en février dernier est désormais affiché sur notre site web (**www.arts.on.ca**). Intitulé *Re-Generation: Report on the Ontario Arts Council's Arts Management Conference*, il rend compte des séances plénières et des 18 réunions en petits groupes.

Le plafond des subventions accordées dans les quatre volets du programme **Initiatives de danse** a été relevé. La majoration dans les volets **Production** et **Diffusion** reflète la hausse des frais associés aux salles, au cachet des danseurs et à la promotion. Les nouveaux plafonds de subvention sont les suivants : Création - **5 000 $**, Production - **15 000 $**, Diffusion - **15 000 $**, Développement danse - **5 000 $**.

Le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario (FMCO), programme du ministère de la Culture, continue à assurer du capital-risque à des activités culturelles ponctuelles. Il octroie des montants sous forme de prêts partiellement remboursables, destinés principalement aux manifestations axées sur le tourisme culturel. Depuis sa création en 1999, le FMCO a financé 197 projets. Les organismes artistiques sans but lucratif qui veulent en savoir davantage sur ce programme sont priés de visiter le site **www.ocaf.on.ca**.

Exposures

À partir de la gauche : les artistes médiatiques **Ross Turnbull** (***Memory of Joy***), **Carolyn Wong** (***Yin Yin Jade Love***) et **Katherine Knight** (***Marguerite***), lors du lancement de ***Exposures*** en juin dernier. TVO et le CAO se sont de nouveau associés pour présenter une seconde émission de ***Exposures: The Art of Film and Video***. Les deux émissions de courts métrages subventionnés par le CAO ont été diffusées l'été dernier dans le cadre de ***Masterworks***, la série documentaire populaire de TVO sur les arts.

Le point sur le personnel

Wanda Nanibush est entrée au service du CAO à titre de responsable des arts autochtones le 22 septembre 2005. Artiste, conservatrice et programmatrice, Wanda a travaillé auparavant pour LIFT (Liaison of Independent Filmmakers of Toronto), le festival international des arts et médias autochtones imagineNATIVE et la série *Optic Nerve Moving Media*. Elle a été dernièrement commissaire de la *Indigenous Tragi-comedy* dans le cadre de la série *Curatorial Incubator* du centre des arts médiatiques VTAPE, qui a aussi publié son texte d'accompagnement. Wanda a en outre rédigé des textes sur les arts, la politique et l'histoire des Autochtones. Ses fonctions actuelles de rédactrice du magazine *SAY (Spirit of Aboriginal Youth)* lui permettent de rester en contact avec les Premières Nations partout au Canada. Quand elle était à LIFT, Wanda a lancé un programme de mentorat Nord-Sud pour former les cinéastes autochtones du Nord. Elle a un baccalauréat ès arts avec spécialisation en philosophie de l'Université Trent, où elle a fait des recherches et a rédigé des textes dans le cadre des études autochtones. Wanda est une Anishinabe-kwe de la Première Nation de Beausoleil à Chiminissing (Ontario).

Nous aimerions souligner la contribution de Rachel MacKenzie, qui a assumé par intérim la responsabilité du Bureau des arts autochtones pendant que nous cherchions un titulaire permanent. Elle a commencé à travailler pour le CAO après le départ de Denise Bolduc en juin dernier. Au cours des six années qu'elle a passé au CAO comme responsable des arts autochtones, Denise a fait un apport important à son domaine et a défendu avec passion la cause des artistes autochtones.

Mark Haslam est entré au service du CAO en février dernier à titre de **responsable des arts médiatiques et visuels**. Fondateur de Planet in Focus, festival de la vidéo et du film environnemental, Mark en a été le directeur de 1999 à 2004, période pendant laquelle ce festival a pris une place de plus en plus importante parmi les festivals du film en Ontario. À une étape antérieure de sa carrière, Mark a été scénariste, réalisateur et producteur de plusieurs émissions pour Vision TV, y compris une série couronnée d'un prix Gemini. Il était membre du comité de programmation de Desh Pardesh, festival multidisciplinaire des arts et de la culture sud-asiatiques, et a siégé à des jurys de programmation des festivals Hot Docs et Inside Out. Titulaire d'une maîtrise en beaux-arts et en études environnementales, il a participé à titre d'auteur et de rédacteur en chef à un éventail de publications portant sur le cinéma, les études culturelles et l'environnement. Il est membre de LEAD International, réseau de spécialistes dans le domaine de l'environnement et du développement dont le siège se trouve à Londres, en Angleterre.

En souvenir de Penny Petrone

Le 22 août dernier, Mme Penny Petrone, membre du conseil d'administration du CAO, est décédée subitement à Vancouver à la suite d' une brève maladie suivie d'une intervention chirurgicale. Mme Petrone, qui résidait à Thunder Bay, était un pilier du milieu artistique de la ville et a entretenu des rapports de longue date avec la compagnie Magnus Theatre.

Mme Petrone avait été nommée au conseil d'administration du CAO le 3 janvier 2003. Spécialiste de littérature autochtone canadienne, elle a publié de nombreux articles et ouvrages sur le sujet, notamment *Native Literature in Canada, First People, First Voices* et *Northern Voices*. Elle a enseigné dans les départements d'anglais et d'éducation à l'Université Lakehead de 1961 à 1989. C'est une visite au festival de Stratford peu après l'inauguration de celui-ci qui a déclenché sa passion pour le théâtre.

En 1992, elle a été décorée de l'Ordre de l'Ontario. En 1984, les Ojibwas de Gull Bay l'ont nommée chef honoraire.

« Penny abordait son travail d'administratrice du CAO avec humour et détermination. Son amour des arts était intrinsèquement lié à de nombreux aspects de sa vie, » a déclaré Martha Durdin, présidente intérimaire et vice-présidente du CAO.

Changement de nom de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario

La Fondation du Conseil des arts de l'Ontario a changé de nom et s'appelle désormais **Fondation des arts de l'Ontario**. Cela évitera toute confusion possible causée par la similarité entre son ancien nom et celui du Conseil des arts de l'Ontario. La Fondation des arts de l'Ontario est une fondation non gouvernementale alors que le Conseil des arts de l'Ontario est un organisme autonome relevant du gouvernement de l'Ontario. Le mandat et le statut juridique de la Fondation n'ont pas changé. La Fondation a été créée en 1991 à titre d'organisme de bienfaisance pour encourager et faciliter les dons privés aux arts. Pour tout complément d'information sur la création d'un fonds de dotation pour les arts, communiquez avec Janet Stubbs, directrice de la Fondation des arts de l'Ontario, au 416-969-7413 ou au 1-800-387-0058, poste 7413.

Séances d'information pour les demandes de subventions de fonctionnement et de programmation

London : 23 janvier 2006
Grand Theatre

Kitchener / Waterloo : 24 janvier 2006
Theatre & Co.

Hamilton : 30 janvier 2006
Theatre Aquarius

Thunder Bay : 27 janvier 2006
Orchestre symphonique de Thunder Bay

Ottawa : 31 janvier 2006
La Nouvelle Scène
(séance d'information pour les francophones)

Le point sur les prix

La Fondation des arts de l'Ontario a récemment annoncé les lauréats de deux prix dont le processus de sélection est administré par le CAO. Le 29 novembre 2005, la photographe montréalaise **Raymonde April** a remporté le **prix Paul de Hueck et Norman Walford de réalisation professionnelle en photographie artistique**, qui s'accompagne d'un chèque de **35 000 $**. Le 8 novembre 2005, le compositeur **James Rolfe** a remporté le **prix Louis Applebaum de composition**, qui se chiffre à **10 000 $**.

Le 17 octobre 2005, la présidente intérimaire du CAO, Martha Durdin, a remis à la formation torontoise **Esprit Orchestra** un don de **10 000 $** provenant du **Fonds Vida Peene**. Les recettes du Fonds Vida Peene sont attribuées tous les deux ans à un orchestre ontarien autre que l'Orchestre symphonique de Toronto, pour lequel la succession de Vida Peene a prévu des fonds distincts.

Le 5 octobre 2005, **Lori Cullen** et **Brian MacMillan** ont remporté le **prix Colleen Peterson de composition de chanson** pour « **Away So Long** ». Attribué pour la troisième année, ce prix s'accompagnait d'un chèque de **1 000 $**. C'est un comité de sélection du CAO qui a choisi les deux lauréats parmi les candidatures présentées au concours Chansons du fond du cœur, organisé par le Conseil ontarien des festivals folkloriques.

Le **prix Heinz Unger 2005** a été décerné le 29 septembre 2005 au chef d'orchestre adjoint de l'Orchestre symphonique de Vancouver, **Kenneth Hsieh**. Ce prix de **5 000 $** est attribué tous les deux ans pour souligner et encourager les réalisations d'un chef d'orchestre canadien en début ou en milieu de carrière.

Le 9 septembre 2005, le metteur en scène francophone et directeur artistique du Théâtre la Catapulte, **Joël Beddows**, a remporté le **prix John Hirsch de mise en scène** du CAO. La remise du prix s'est faite conjointement avec celle du Prix Marcus, décerné par l'Association des théâtres francophones du Canada, au cours du Festival Zones Théâtrales organisé par le Théâtre français du Centre national des Arts. Ce prix de **5 000 $** est octroyé tous les trois ans à un metteur en scène prometteur de l'Ontario pour favoriser son perfectionnement professionnel.

Le 27 juin 2005, le **prix Pauline McGibbon 2005** a été remis à **Kimberly Purtell** lors de la cérémonie des prix Dora Mavor Moore. Éclairagiste attitrée de la compagnie torontoise da da kamera, Kim a reçu du ministère de la Culture un montant de **7 000 $** octroyé dans le cadre du volet Concepteur de ce prix, qui est administré par le CAO.

Le 3 juin 2005, des élèves de l'école publique **Claude E. Garton**, à **Thunder Bay**, ont annoncé le nom des lauréats des **prix Ruth et Sylvia Schwartz de littérature jeunesse 2005**. L'auteur-illustrateur **Wallace Edwards** a reçu un prix de **5 000 $** pour ***Monkey Business*** (Kids Can Press Ltd.), et **Kenneth Oppel** a reçu un prix de **5 000 $** pour ***Airborn*** (Harper Collins Canada).

Le Point et d'autres documents sur les programmes et activités du CAO sont envoyés à tous les bénéficiaires de subventions. Si vous souhaitez ne plus recevoir cette documentation, veuillez le faire savoir à Daphnée Nostrome par courriel (dnostrome@arts.on.ca) ou par téléphone (1-800-387-0058, poste 7446). Le CAO s'engage à respecter le droit à la vie privée et à protéger les renseignements personnels. Il ne communique pas les renseignements personnels à des tiers.

Conseil des arts de l'Ontario
Dates limites 2006 des programmes de subvention

Légende : ◆ programmes destinés aux particuliers ● programmes destinés aux organismes N (nouvelle date) ** nouveau programme

ACCÈS ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**
1er mai 2006 ◆

ARTS AUTOCHTONES
Artistes autochtones en milieu éducatif
15 mai et 16 oct. 2006 ◆ ●
Projets d'arts autochtones 1er mars et 15 sept. 2006 ◆ ●

ARTS COMMUNAUTAIRES ET MULTIARTS
Artistes dans la communauté ou le milieu de travail
15 nov. 2006 N ◆ ●
Arts intégrés 15 mars et 1er nov. 2006 ◆ ●
Organismes d'arts communautaires et multiarts
3 avr. 2006 ●
Projets multiarts 1er mai et 2 oct. 2006 ◆ ●

ARTS FRANCO-ONTARIENS
(Programmes offerts en français seulement)
Aide à la diffusion artistique 3 avr. 2006 ●
Avance médias 15 nov. 2006 N ◆ ●
Chanson et musique 1er nov. 2006 ◆
Création littéraire 1er déc. 2006 ◆
Édition 1er mars 2006 N ●
Jets de théâtre 16 oct. 2006 N ◆ ●
Organismes franco-ontariens de service aux arts
1er mars 2006 N ●
Théâtre 18 avr. 2006 ●

ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES
Aide aux expositions ◆
Demandes acceptées de juillet 2006 à février 2007.
Artistes médiatiques
Débutants 15 nov. 2006 N ◆
En milieu de carrière et chevronnés
18 avr. et 2 oct. 2006 ◆
Artistes visuels ◆
Débutants (5 000 $) 1er déc. 2006
En milieu de carrière (7 500 $) 15 sept. 2006
Chevronnés (15 000 $) 15 mai 2006
Centres et organismes d'arts visuels et médiatiques gérés par les artistes 1er mars 2006 N ●
Galeries d'art publiques ●
Subvention de fonctionnement 1er juin 2006
Subvention de projet 1er juin 2006
Projets d'arts visuels et médiatiques ●
15 juin et 15 déc. 2006
Projets de métiers d'art
Particuliers 15 sept. 2006 ◆
Collectifs et organismes 15 sept. 2006 ●

CHALMERS
Bourses de recherche artistique 1er juin 2006 ◆
Subventions de perfectionnement professionnel ◆
1er déc. 2006

COMPAS
15 mars, 15 juin, 15 sept. et 15 déc. 2006 ●

DANSE
Initiatives de danse 3 avril N et 2 oct. 2006 ◆ ●
Organismes de danse 15 mars 2006 ●

ÉDUCATION ARTISTIQUE
Artistes en milieu éducatif 15 nov. 2006 N ◆ ●
Organismes d'éducation artistique 3 avr. 2006 ●
Projets en éducation artistique 1er mars et 2 oct. 2006 N ◆ ●

LITTÉRATURE
(Ces programmes, sauf De bouche à oreille, sont offerts en anglais seulement)
De bouche à oreille 1er nov. 2006 N ◆
Festivals et organismes littéraires 3 avr. 2006 ●
Maisons d'édition 1er mars 2006 N ●
Œuvres en cours 3 avr., 4 juillet N et 1er déc. 2006 ◆
Périodiques 1er juin 2006 ●
Réserve des écrivains ◆
Demandes acceptées d'octobre 2006 à février 2007.

MUSIQUE
Chorales 3 avr. 2006 N ●
Commande d'œuvres musicales 2 oct. 2006 ◆ ●
Enregistrement de musique classique
2 oct. 2006 ◆ ●
Diffuseurs et producteurs – Collectifs/Diffuseurs de séries
3 avr. 2006 ●
Diffuseurs et producteurs – Festivals musicaux
1er nov. 2006 ●
Musique populaire 15 juin et 1er déc. 2006 N ◆
Opéra et théâtre musical 15 mars 2006 N ●
Orchestres 15 mars 2006 N ●

THÉÂTRE
(Programmes offerts en anglais seulement)
Dramaturges résidents 3 avr. 2006 ◆
Organismes de théâtre 15 mars 2006 ●
Organismes de théâtre – théâtres d'été
1er nov. 2006 ●
Projets de théâtre 1er févr. et 1er août 2006 ◆ ●
Réserve des créateurs dramatiques ◆
Demandes acceptées de septembre 2006 à février 2007.

TOURNÉES
Tournées et collaborations 15 mars et 2 oct. 2006 ◆ ●
Aide au déplacement ●
Il n'y a pas de dates limites pour ce programme. Les demandes sont acceptées sans interruption, mais doivent parvenir au CAO au moins quatre semaines avant le déplacement envisagé.

N'hésitez pas à envoyer vos questions ou commentaires sur *Le Point* à Kirsten Gunter, chef des communications du CAO, (kgunter@arts.on.ca).

Conseil des arts de l'Ontario • 151, rue Bloor Ouest, 5e étage • Toronto (Ontario) M5S 1T6
416-961-1660 • 1-800-387-0058 • Télécopieur 416-961-7796 • info@arts.on.ca • www.arts.on.ca

Le CAO est un organisme du gouvernement de l'Ontario.

Numéro de convention 40718049 de la Poste-publications

This publication is also available in English.